

TARIFS DES SALLES 2025

#NOGENTSUROISE



Espace Culturel du Château des Rochers

de 9h00 à 8h00 le lendemain matin sauf impératif de nettoyage lors de deux locations consécutives

SALLE CHARLES AZNAVOUR - Repas : 400 à 500 personnes maximum - Spectacle : 670 personnes maximum

			Du Lundi au Jeudi			Du Vendredi au Dimanche et jours fériés			Option cuisine	
			1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18h à 20h	1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18h à 20h	1 jour	1 jour supp.
Nogentais	Habitants	-	816 €	610 €	44 €	1 625 €	811 €	70 €	276 €	71 €
	Associations, établissements scolaires, organismes publics ou politiques, entreprises privées	Entrées payantes	1 081 €	817 €		2 163 €	1 082 €			
		Entrées gratuites	816 €	610 €		1 625 €	811 €			
ACSO	Habitants	-	1 105 €	828 €	72 €	2 221 €	1 111 €	118 €		
Extérieurs	Habitants hors ACSO	-	1 837 €	919 €		2 755 €	1 377 €			
	Associations isariennes hors Nogent-sur-Oise	Entrées payantes	1 535 €	1 151 €	3 030 €	1 515 €				
		Entrées gratuites	1 105 €	828 €	2 221 €	1 111 €				
	Entreprises privées, comités d'entreprise, associations hors département, autre...	Entrées payantes	4 213 €	2 113 €	173 €	4 636 €	2 296 €	268 €		
Entrées gratuites		2 755 €	1 377 €	3 674 €		1 837 €				
Dépôt de garantie dommages divers : 600 € / dépôt de garantie entretien ou tri déchets non effectué : 300 €										

- **Les tarifs des techniciens « son et éclairage »** (non applicable aux particuliers) : pour les **organismes nogentais 35 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 55 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 55 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 95 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **Les tarifs des agents techniques** (non applicable aux particuliers) : pour les **organismes nogentais 20 €/heure/agent** technique présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 40 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 30 €/heure/agent** présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 60 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **L'intervention des techniciens et des agents techniques sera facturée après à la location.**

Le montant total de la location et le dépôt de garantie doivent être versés impérativement 30 jours avant l'occupation de la salle.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.



VILLE DE

Nogent
sur-Oise